

Réf: Dossier N° 014122

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOEVO »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU EXTENSION,
LOT 3943, ILOT 353

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOEVO »

Objet :

- o Le E-Commerce ;
- o Les solutions digitales ;
- o L'évènementiel ;
- o Les prestations de services divers.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (150) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU EXTENSION,
LOT 3943, ILOT 353

Dirigeant(s) : M CISSE MORY ABDEL-AZIZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03212 du 23/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18494/GTCA/RC/2021 du 23/07/2021

